

la tribune

76e ANNÉE — No 141 — 24 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 5 AOUT 1985 —

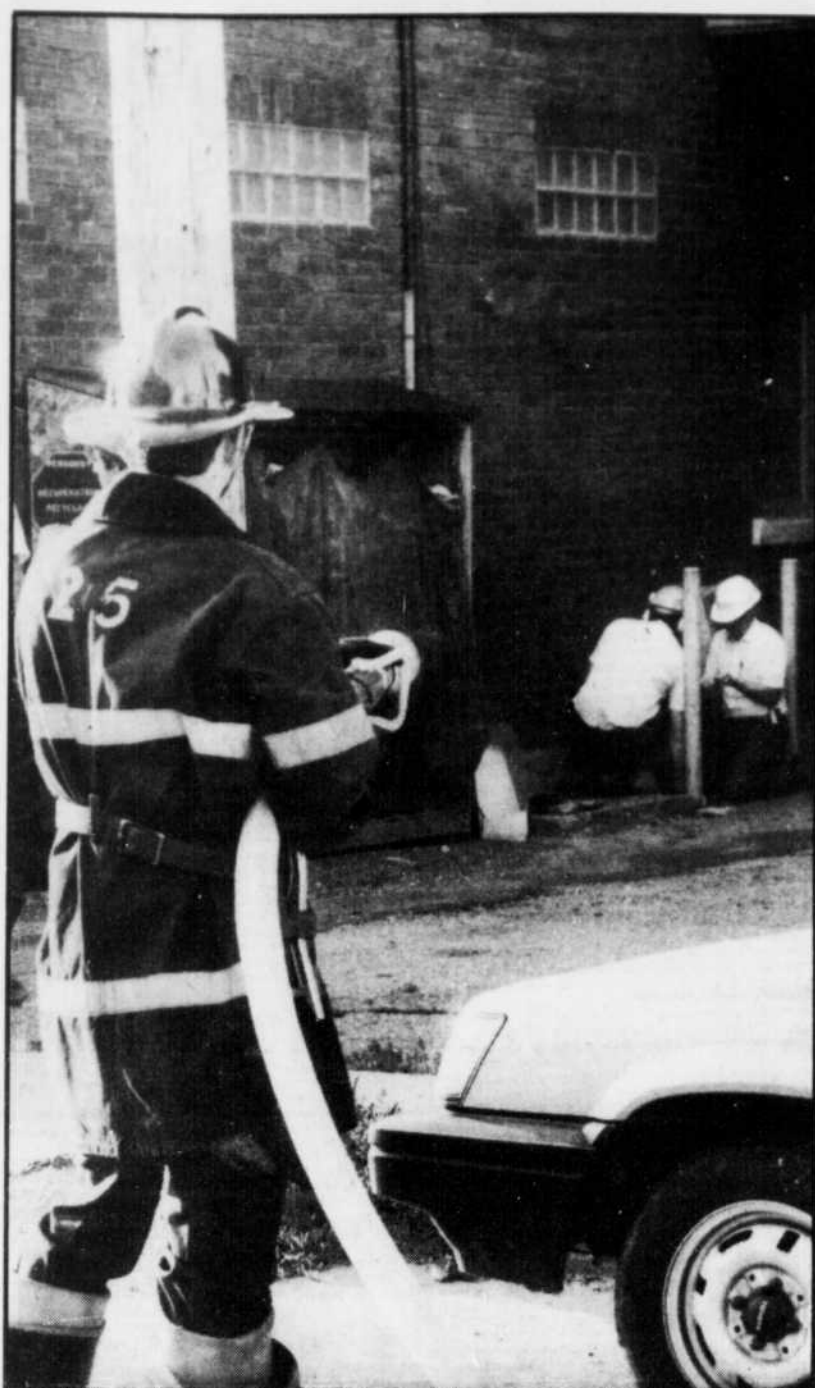
(SAMEDI 75¢) 40¢
L'abonnement à domicile
\$2.50 par semaine

Accident de la circulation impliquant un convoi militaire en Oklahoma

7 bombes explosent sur une autoroute



L'explosion a creusé un cratère de 15 mètres de diamètre et de près de 10 mètres de profondeur sur l'autoroute 40 sur laquelle circulait le camion transportant les bombes.



(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Pompiers et policiers étaient sur le qui-vive hier en début de soirée alors qu'une importante fuite de gaz venait de survenir sur la rue Short, un compteur à gaz ayant été brisé près d'un commerce. Un édifice de plusieurs logements a dû être évacué et la rue a été fermée à toute circulation, le temps que les employés de Gaz Inter-Cité réglent le problème.

A cause d'une fuite de gaz

Une section de la rue Short fermée temporairement

A 2

L'écrasement du Tristar au Texas

Le pilote a ignoré l'ordre de la tour de ne pas atterrir

GRAPEVINE, Texas (AP, Reuter) — Le pilote du vol 191 de la compagnie aérienne Delta a ignoré l'ordre de la tour de contrôle de ne pas atterrir, quelques secondes seulement avant que l'avion ne s'écrase et devienne la proie des flammes, causant la mort de 133 personnes, vendredi soir à l'aéroport de Dallas-Fort Worth, ont révélé les enquêteurs, hier.

Un contrôleur aérien a vu le Tristar de la Delta Air Lines émerger d'un violent orage à basse altitude et lui a intimé l'ordre par radio de reprendre de l'altitude, a expliqué hier soir M. Patrick Bursley, de la Commission nationale de sécurité des transports aériens.

Deux ou trois secondes après que le pilote eût ignoré cet ordre, un contrôleur a vu l'aile gauche et le nez de l'appareil piquer vers le sol, et a vu du feu s'échapper du flanc gauche après que l'avion eût fait contact avec le sol et rebondi dans les airs, a ajouté M. Bursley.

Les enquêteurs ont également déterminé que l'approche du Tristar était trop rapide et qu'on lui avait ordonné de réduire sa vitesse à 276 km-h, ce qui, selon M. Bursley, aurait été un peu moins rapide que d'habitude.

Plus tôt au cours de la journée d'hier, M. Bursley avait déclaré que les boîtes noires n'avaient pas fourni d'indices permettant de croire que le pilote était informé du péril qu'il faisait courir aux 163 passagers et membres d'équipage au cours des minutes qui ont précédé l'écrasement.

Dans un premier temps, les enquêteurs n'avaient pas exclu la possibilité d'un tourbillon, mais ont par la suite rappelé qu'avant l'accident la vitesse du vent ne dépassait pas 33 km-h. L'enquête n'a pas non plus permis de confirmer qu'un éclair avait touché l'appareil, avaient-ils ajouté.

Identification

Dimanche après-midi, seulement 32 des 121 corps récupérés de l'ac-

cident de vendredi avaient été identifiés, a déclaré le Dr Charles Petty, inspecteur médical de Dallas. Plus de 160 membres des familles sont venus à Dallas samedi, apportant des photos, des graphiques dentaires et d'autres indices, mais M. Petty a reconnu qu'on ne pourra peut-être jamais identifier certaines des dépouilles mortelles.

Aucun Canadien ne se trouvait à bord de l'appareil.

Dix-huit des 31 survivants étaient toujours hospitalisés hier, tandis que les équipes de secours continuaient à fouiller les débris.

Vingt-huit passagers et trois membres d'équipage ont survécu à l'écrasement du vol 191 de Delta. La plupart d'entre eux étaient assis à l'arrière de l'appareil, et certains d'entre eux s'en sont tirés avec de simples égratignures.

"Mur de vent"

Hier, les experts chargés de l'enquête sur cette catastrophe aérienne n'excluaient pas l'hypothèse d'un changement de vent violent pour en expliquer la cause.

Le "mur de vent" est un phénomène lié aux orages violents, comme ce fut le cas vendredi à Dallas. Un avion qui entre dans une masse d'air froid sous un orage violent subit une brusque ascension puis une poussée descendante aussi brutale. Une telle turbulence liée à une réduction du flux d'air sur les ailes, peut précipiter la chute d'un avion volant à basse altitude.

Depuis 1964, ces phénomènes éoliens ont été à l'origine de 27 incidents aériens aux Etats-Unis moins graves que celui de Dallas.

CHECOTAH, Oklahoma

(AFP) — Un accident de la circulation dimanche matin sur une autoroute de l'Oklahoma, près de la localité de Checotah, au centre des Etats-Unis, a provoqué l'explosion de sept bombes d'une tonne chacune et entraîné l'évacuation temporaire de plus de 6,000 personnes vivant à proximité du site de l'accident, a indiqué la police de la ville.

Au moins 47 personnes, des pompiers pour la plupart, ont dû être hospitalisées après avoir été incommodées par des émanations de fumée. Au plan matériel, l'explosion a creusé un cratère de 15 mètres de diamètre et de près de 10 mètres de profondeur sur l'autoroute 40 sur laquelle circulait le camion transportant les bombes.

Le poids lourd, qui transportait dix bombes — et qui était suivi d'un second véhicule en transportant 20 —, a heurté une voiture qui entrerait sur l'autoroute.

Evacuation

L'accident a été suivi d'un incendie qui a déclenché plusieurs explosions. Par ailleurs, avec le choc de la collision, trois des engins explosifs ont roulé à terre et ont brûlé, sans exploser, poussant toutefois les autorités locales à décider l'évacuation de la région en attendant qu'elles soient prises en charge par les artificiers de l'armée.

Les trois engins ont finalement

été transportés par les militaires dans un fort de l'Arkansas.

Les explosifs, des bombes d'avion contenant chacune 500 kg de TNT, étaient destinées à une base militaire de Caroline du Nord. Un officier de l'arsenal d'où elles provenaient, le colonel Walter Busbee, a précisé que, par précaution, les bombes ne sont amorcées qu'au moment où elles sont accrochées sous le fuselage d'un appareil prêt au décollage. Sans le feu qui s'est déclaré, il n'y aurait probablement pas eu d'explosion, a-t-il dit.

la tribune

Toute une Equipe!



De nos archives

Une position lucrative après des études réussies

Monsieur Joseph Gouin vient de subir, avec très grande distinction, ses examens au Collège Commercial en cette année 1910.

Monsieur Gouin suivait depuis septembre dernier les cours du distingué Professeur Gleason.

Son assiduité, sa bonne conduite et son application au travail lui ont fourni l'honneur de décrocher les meilleurs diplômes de dactylographie, de tenue de livres, de sténographie et de correspondance commerciale.

Monsieur Gouin est maintenant en mesure d'occuper une position honorable et lucrative.

Il est parti mardi soir pour les Trois-Rivières où demeurent ses parents.

La compagnie Richelieu lui offre, paraît-il, une belle position avec un salaire fort acceptable.

Nous félicitons ce jeune homme de ses beaux succès et lui souhaitons de voir la réalisation de tous ses désirs.

Monsieur Gouin est neveu de l'Honorable Premier Ministre et cousin de Monsieur G. de Lotainville, Greffier de la Cour à Sherbrooke.

Personnel politique des ministres

"Je ne pense pas qu'il y ait eu abus"

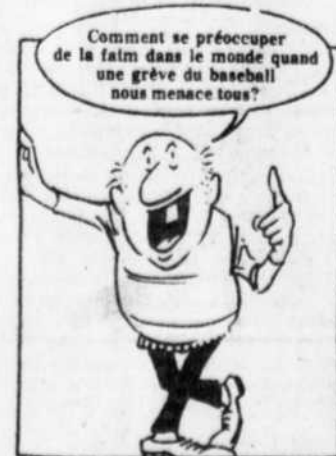
Lévesque

C 6

Les Expos vaincus 4-3 par les Pirates

Rodgers loge un protêt

D 1, D 3



TEMPERATURE
ENSOLEILLÉ: 12 — 28° C.
DEMAIN: AVERSES D-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-5
- BANDES DESSINÉES ..C-4
- DÉCÈSC-5
- DE TOUT DE TOUSD-5
- FINANCEB-3
- PETITES ANNONCES ..C-2
- SPORTSD-1
- VIVRE EN '85C-1

Une fuite de gaz sur la rue Short

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — La rue Short, entre Belvédère et Galt ouest, a dû être fermée à la circulation hier en début de soirée, une importante fuite de gaz ayant été décelée près d'un commerce situé à l'intersection des rues Short et Courcellette.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux quelques minutes passées 18 h, des citoyens étant apeurés par un important sifflement de gaz sous pression.

Les sapeurs n'ont pas eu à mettre beaucoup de temps pour déceler cette fuite à côté du commerce situé au 815 Short; le compteur à l'entrée de la bâtisse avait carrément cédé et se trouvait par terre, le tuyau d'arrivée sifflant dangereusement son gaz.

Secteur cerné

En attendant l'arrivée des employés de Gaz Inter-Cité, policiers et pompiers ont circonscrit le secteur, l'interdisant à toute circulation.

Quant aux pompiers, une dizaine d'hommes étaient sur place, sous les ordres du capitaine Guy Choquette, prêts à toute éventualité; deux camions à incendie étaient d'ailleurs prêts à intervenir.

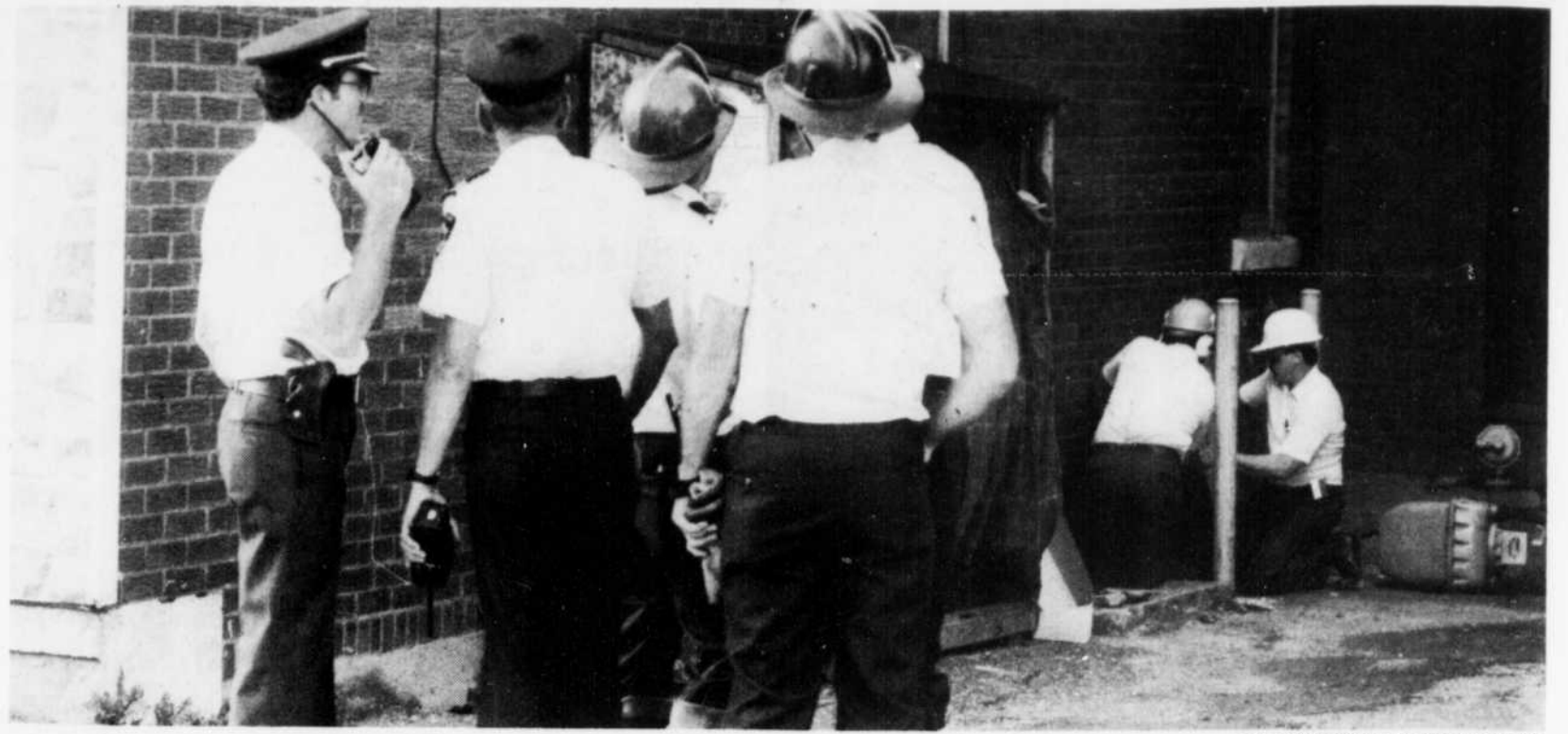
La forte odeur de gaz dans l'air ne rassurait personne et les sapeurs ont vu à évacuer un édifice de plusieurs logements près de la fuite de gaz.

Les employés de Gaz Inter-Cité sont arrivés en trombe quelques minutes avant 18 h 30 et ont obturé la fuite en quelques minutes; ils ont par contre dû creuser plus tard une tranchée afin de couper l'alimentation du tuyau brisé.

Il semble qu'un panneau de bois serait à l'origine du bris du compteur; le panneau serait tombé du toit ou quelqu'un l'aurait projeté sur le compteur. Une enquête est en cours.

Quant au danger de cette fuite, policiers et pompiers n'ont pas pris de chance, mais les employés de Gaz Inter-Cité les ont rassurés: il n'y avait pas de danger comme tel puisque la concentration de gaz n'était pas assez importante dans l'air et qu'un courant d'air empêchait que cette concentration augmente de façon éventuellement dramatique.

Comble de tout, dans l'édifice auquel était raccordé le compteur, il n'y a aucun client de Gaz Inter-Cité.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Policiers et pompiers surveillent à distance les employés de Gaz Inter-Cité en train d'obturer le tuyau de gaz. A côté des deux employés, on aperçoit le compteur à gaz qui avait lâché.

Décodeurs pirates maintenant légaux?

SHERBROOKE — La fabrication, possession et vente de décodeurs sont maintenant choses légales au Québec, a soutenu le procureur Me Conrad Chapelleine, son client de Coaticook s'étant vu remettre un décodeur Microlec saisi par la police.

Ce citoyen, Daniel Brulotte, avait tenté il y a quelques semaines d'obtenir les services de la télé payante auprès de Câblevision Coaticook en se présentant au bureau de la compagnie, mais exigeant que les services soient obtenus par son propre décodeur. La police avait été appelée et le décodeur saisi.

Me Chapelleine avait ensuite présenté une requête en cour, à Sherbrooke, afin de forcer la police à remettre le décodeur saisi par la police de Coaticook.

Débouté en cour, le procureur avait, la semaine dernière, signifié une mise en demeure à la police de Coaticook, enjoignant celle-ci de remettre le décodeur au citoyen.

Mise en demeure respectée

Or, il semblerait que la police ait décidé de respecter cette mise en demeure, le fameux décodeur ayant finalement été remis au citoyen de Coaticook.

"Comme mon client n'a été accusé de rien et que la police a accepté de remettre le décodeur qu'elle avait saisi, c'est maintenant officiel que les citoyens ont le droit de posséder, fabriquer ou même vendre ces décodeurs", a soutenu Me Chapelleine lors d'une entrevue avec La Tribune hier.

Selon lui, le Procureur général n'a pas porté d'accusation au criminel contre son client, ce qui prouve la légalité des décodeurs Microlec.

Industrie?

Si les propos du criminaliste sont exacts, il pourrait fort bien se développer une véritable industrie de décodeurs au Québec.

Dans ses propos, Me Chapelleine ne soutient toutefois pas qu'il est légal d'utiliser les ondes de la télé payante à l'aide d'un décodeur pirate; il dit seulement qu'il est légal de fabriquer, posséder et vendre des décodeurs.

Développements

On s'attend d'ailleurs à d'autres développements importants dans ce dossier cette semaine, les locaux de Microlec à Sherbrooke étant encore sous saisie depuis une opération menée conjointement par les policiers de Sherbrooke et de la Sûreté du Québec il y a deux semaines.

La police avait notamment soutenu que la firme Microlec de la rue King Ouest possédait une chaîne de montage capable de produire une impressionnante quantité de décodeurs par jour.

Au Stade Amédée Roy 3,500 personnes au championnat de corps de tambours et clairons

SHERBROOKE (DF) — Quelque 3,500 personnes ont littéralement envahi le Stade Amédée Roy samedi soir dans le cadre du 2e Championnat de corps de tambours et clairons qu'on tenait à cet endroit en fin de semaine.

N'ayant plus de place assise à offrir, les organisateurs ont décidé de laisser l'entrée libre aux gens qui tenaient à voir le spectacle debout.

Devant ce succès, le directeur général de l'organisation, Gaétan Rouleau, a déclaré hier matin que Sherbrooke serait hôte encore l'an prochain d'un championnat de corps de tambours et clairons. Une dizaine de villes du Québec tiennent annuellement de telles compétitions.

Le plus couru

"Je pense qu'on n'a plus le choix, a-t-il dit, en deux ans, notre championnat est devenu celui qui est le plus couru par les participants et celui qui attire le plus de gens au Québec, à part celui des finales à Verdun".

Il a révélé que dix corps avaient participé au championnat du week-end, venant de tous les coins de l'Estrie et du Québec.

Une trentaine d'autobus et de camions ont d'ailleurs servi à transporter les membres des corps et leur équipement; les véhicules

avaient été garés aux alentours du Stade et il fallait d'ailleurs être chanceux pour se trouver un endroit où stationner dans le secteur samedi soir.

Le directeur général de l'organisation a expliqué que l'assistance était limitée au championnat par l'espace disponible.

"Pour présenter un tel championnat, a-t-il dit, nous avons tout d'abord besoin d'un espace en plein air grand comme celui d'un terrain de soccer. Le Stade est idéal pour cela, sauf qu'il n'offre pas assez de places pour les spectateurs".

Il a d'ailleurs précisé que Sherbrooke pourrait éventuellement accueillir les corps du Québec dans le cadre des finales de ces compétitions, mais qu'il était actuellement impensable de le faire parce qu'aucun site n'est adapté à ce genre de spectacle à Sherbrooke.

Une telle manifestation, selon M. Rouleau, attirerait à Sherbrooke quelque 4,000 participants sans compter les visiteurs.

Les compétitions de finales doivent d'ailleurs se dérouler à Verdun le 24 août et plus de 20 corps de

tambours et clairons doivent y défilier en provenance de tous les coins du Québec.

La compétition

Une dizaine d'officiels ont jugé en fin de semaine les performances des jeunes au Stade Amédée Roy. Rappelons que les critères de jugement dans de tels spectacles sont basés sur la musique et la chorégraphie ainsi que l'ensemble du spectacle donné par un corps de tambours et clairons.

L'Académie musicale des Cantons de l'Est, avec ses 67 membres dont la moyenne d'âge est de 13 ans, s'est classée troisième dans sa catégorie après les Aventuriers de Québec et les Etoiles d'Or de Laval tandis que les Pionniers de Fleurimont se sont classés deuxième dans leur catégorie.

Curieusement, il y a deux semaines à peine, l'Académie musicale des Cantons de l'Est avait devancé ses confrères de Québec et Laval lors d'une compétition du genre à Boston.



Roger Durand est le gagnant du dernier tirage du club La Reliance de la Fondation Athlétas. Roger se mérite un voyage de 14 jours à Orlando, Floride. **Lucille Paquette** et **Micheline Vallier** sont les gagnantes d'un prix de 150\$ chacune. Le prochain tirage, un voyage à Cancun, se fera le 28 août à l'occasion d'un banquet et le conférencier invité sera **Jean Perron**, le nouvel instructeur des Canadiens. — 0 —

Il a tellement apprécié la ville qu'il y a passé une journée et dépensé une véritable petite fortune. — 0 —

Le policier **Yvon Charpentier** prendra de congé forcé chez lui afin de récupérer des forces suite à un accident de la circulation dont il a été victime. — 0 —

On dit que l'agent **Lyne Denis** de Métro-Police Ascot-Lennoxville n'a pas besoin de siffler lorsqu'elle veut s'imposer dans le cadre de son travail. Elle a un bon souffle... — 0 —

Pierre Degré a commandé quelques centaines de steaks en se préparant pour le centenaire de l'Exposition de Sherbrooke. — 0 —

Même s'il donne des cours de conduite de motocyclette depuis quelques années, **Louis Pelletier** n'avait pas encore appris à transporter des valises à l'épreuve de l'eau lors de ballade en moto. Il s'est fait prendre à transporter de l'eau fraîche dans ses bagages après quelques kilomètres sous la pluie. — 0 —

Si **Francis Gagnon** met tellement d'ardeur au jeu, dans la ligue de hockey estivale à Bromptonville, c'est qu'il espère toujours obtenir une invitation pour participer au camp d'entraînement des Canadiens de Sherbrooke... — 0 —

Jean-Paul Blanchet n'a pas osé se servir de son walkie-talkie dans le cadre des compétitions de corps de tambours et clairons en fin de semaine. Il ne pouvait d'ailleurs entendre les conversations des autres responsables, le commutateur de son appareil étant fermé. — 0 —

Quant au grand directeur de l'organisation, **Gaétan Rouleau**, il a dû parcourir une dizaine de kilomètres dans le stade Amédée Roy tellement il a vu à ce que tout fonctionne comme sur des roulettes. — 0 —

Jean Blais a profité d'un voyage à Hampton Beach pour visiter la petite ville de Plymouth où il s'est découvert des amis chez les garagistes de l'en-

L'ENVELOPPE D'ARGENT	
CHIT 963 RADIO	
9.30 \$
10.30 \$
11.30 \$
15.30 \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!

Loteries (B-6)

Pour vos travaux en...

Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

1885-1985 Expo-Sherbrooke 100 ans

Une quarantaine de présidents

SHERBROOKE (PYM) — L'histoire de l'ETAA est marquée par le règne de plusieurs présidents. En tout, une quarantaine se sont succédés à la tête de l'association depuis 1885. Vouloir donner dès le départ un certain prestige à leur association, les directeurs ont porté leur choix à la présidence sur des personnalités du monde politique et des affaires de la région.

Ainsi le premier président de l'ETAA, Robert N. Hall était également député de Sherbrooke à la Chambre des Communes. Au début des années 1890, Rufus Henry Pope, député conservateur de Compton à Ottawa, accède à la présidence de l'ETAA. John McIntosh, également de Compton, fut président de 1894 à 1900. Plus tard, Charles Benjamin Howard, bien connu de la population sherbrookoise pour avoir été député, sénateur et maire de Sherbrooke et R.G. Davidson, député de Stanstead aux Communes, assument la direction de l'association durant les années trente. Finalement, le ministre Johnny Bourque, titulaire de plusieurs ministères dans le cabinet Duplessis, assure la présidence en 1944.

Certains présidents ont oeuvré au niveau de la politique municipale.

William Bullock, second président de l'ETAA, a été maire en 1878.

Comme lui, d'autres personnalités ont assumé la mairie de Sherbrooke et la présidence de l'association: James McKinnon, président en 1912, Joseph S. Tétrault, président en 1932-33, Alexander Clarf Ross, président de 1945 à 1947 et Emile Lévesque, en 1958. Les échevins James R. Woodward, 1890, Robert Gauthier, 1973 et Antonio Pinard, 1976 à 1978 ont aussi déjà assumé la présidence.

Des maires de municipalités environnantes ont également présidé l'association: J. A. Cochrane, maire de Compton, 1893, 1908-09, Alex Ames, maire de Lennoxville, 1907 et William Norris, du canton d'Ascot, en 1910-11 et de 1915 à 1917.

AVIS PUBLIC

ENLEVEMENT DES REBUTS DIVERS ET MATIERES RECYCLABLES 5, 6 ET 7 AOUT

CIRCUITS
Lundi: l'Est de la ville
Mardi: l'Ouest et le Centre-Sud
Mercredi: le Nord

SEPARER les matières recyclables des rebuts divers. PLACEZ-LES dans des contenants individuels. DEPOSEZ le tout en bordure de la rue la veille de la cueillette.

papier carton	verre vitre	métal	rebut divers
---------------	-------------	-------	--------------

Pour plus d'information: 821-5575, 821-5823
NOTE: Enlever les couvercles des contenants de verre.
Salubrité Relations publiques

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 2-500 la tribune

\$1000 A GAGNER
2 MARATHONS DE \$500

2e MARATHON — CARTE ORANGE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, 2 août 1985:
N-35, G-46, G-47, N-34, I-21

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, 3 août 1985:
B-13, B-14, I-23, G-55

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 5 août 1985:
O-73, O-84, B-2

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

Plus que quelques travaux et le site sera prêt pour la 100e Exposition régionale

par Denis Dufresne

SHERBROOKE — Les préparatifs en vue de l'Exposition régionale agricole de Sherbrooke, qui se déroule du 9 au 18 août, vont bon train et c'est avec fébrilité que les responsables de l'organisation mettent une dernière main aux travaux, avant l'ouverture prévue pour vendredi.

Les équipes de travail ont pratiquement terminé de dresser les nombreuses tentes qui abriteront les kiosques, tandis que l'installation des décors et des systèmes électriques est en bonne voie.

30,000 \$ de bois et gravier

Les responsables de l'exposition ont dépensé pour près de 15,000 \$ de bois pour la construction des planchers destinés aux tentes et autres installations sur le site, a fait savoir M. David Price, le président de CERAS, l'organisme qui parraine l'exposition.

La réfection de certains accès et entrées au site de l'exposition a d'autre part exigé pour pas moins de 15,000 \$ de gravier.

Une manifestation comme l'exposition agricole de Sherbrooke nécessite également une importante infrastructure électrique. David Price, souligne que le matériel électrique acquis au fil des ans est réutilisé d'années en années, tandis

que la ville et Hydro-Sherbrooke prêtent aussi de l'équipement.

56 employés

Environ 56 employés travaillent à temps plein depuis le début de juillet aux préparatifs techniques de l'exposition, tandis qu'à partir de l'ouverture, près de 200 personnes seront affectées à l'animation, à l'entretien et à la sécurité.

Le président de CERAS a indiqué qu'en plus de l'organisation des activités régulières, certains projets spécifiques sont prévus à l'occasion du centenaire, dont un village culturel, un village des Cantons et un autre pour les gens de l'Age d'or.

Dans le cadre d'un échange avec la Foire de Caen, en France, des boulangers français, arrivés hier soir, prépareront toutes sortes de bonnes choses pour les visiteurs de l'exposition, a annoncé M. Price.

Mais l'une des activités principales de l'exposition est bien entendu le jugement d'animaux au Pa-

lais des sports, qui attire beaucoup de gens. Le nombre de prix sera d'ailleurs plus élevé cette année et devrait dépasser les 100,000 \$.

Les animaux commencent d'ail-



David Price

leurs à arriver jeudi, a expliqué M. Price et, pendant toute la durée de l'exposition, il y aura une rotation des animaux.

L'exposition constitue pour le pu-

blic une occasion d'admirer les animaux de la ferme, comme la volaille, dont la section est la plus importante dans l'Est du Canada, les bovins (de lait et de boucherie), les porcs et les moutons.

L'exposition permettra également de visiter une salle de traite, une grange illustrant les diverses opérations agricoles, où des exploitants fourniront divers renseignements au public.

Plusieurs manifestations socio-culturelles auront également lieu à chaque jour, dont, entre autres, un spectacle musical de la Gendarmerie royale du Canada, le groupe Hollywood and Vine, un spectacle de variétés (Du gramophone au laser), l'Artillerie royale, etc.

Le public pourra aussi visiter le Salon de l'industrie, à l'aréna Eugène Lalonde, de même qu'une petite ferme, un salon sur l'enseignement de l'agriculture et une exposition de machinerie agricole.

Les responsables attendent environ 100,000 visiteurs durant les 10 jours de l'exposition. Selon M. Price, la plupart des visiteurs viendront de la région, mais plusieurs proviendront des États-Unis, de la région de Québec et un peu des environs de Montréal.

Enfin, dans le but de souligner le centenaire de l'exposition, un album souvenir sera publié.



Les responsables de l'organisation matérielle de l'Exposition régionale agricole de Sherbrooke avaient fort à faire ce week-end, même si déjà une bonne partie des installations est en place.

Au nom de 234 ex-clients Recours collectif contre le propriétaire du Centre Aérobie June Wilkinson

SHERBROOKE (DF) — Le Centre Aérobie June Wilkinson du chemin Duplessis à Fleurimont et son propriétaire, Conrad Elzéar Choquette de Montréal, sont l'objet d'une poursuite de plus de 28,000 \$ dans le cadre d'un recours collectif entrepris par une Sherbrookoise, Mme Lorraine Rondeau.

La procédure vise à faire remettre à 234 personnes la somme qu'elles ont dépensée pour devenir membre du Centre Aérobie ainsi qu'une autre somme à titre de dommages à la suite de la fermeture du Centre.

Représentée par Me Guy Morin de Sherbrooke, Mme Rondeau avait demandé la permission d'un recours collectif en avril dernier, mais ce n'est que tout récemment

que le recours collectif a été accepté officiellement en Cour supérieure.

Les membres visés par le recours peuvent toutefois s'exclure du groupe s'ils font état de leur décision, par écrit, avant la fin du mois d'août.

Par contre, il est bien clair qu'aucun membre du groupe ne peut être tenu de payer les dépens de ce recours collectif.

Requête

Dans la requête, il est dit que le groupe de membres s'était inscrit au Centre Aérobie entre le 14 août 1984 et le 8 novembre de la même année, date où le Centre a fermé ses portes sur le chemin Duplessis à Fleurimont.

Dans ce groupe, 159 personnes ont payé 12,027 \$ et 75 personnes ont déboursé 4,678.80 \$, sommes qui auraient été remises au Centre Aérobie June Wilkinson.

L'intimé visé par le recours collectif, Conrad Elzéar Choquette, n'aurait pas détenu de permis en vertu de la Loi sur la protection du consommateur.

On lui reproche également d'avoir fait signer aux membres des contrats qui ne comportaient pas toutes les mentions légales et d'avoir perçu des membres le plein montant de l'adhésion au Centre, contrairement à la loi.

Au nom de tous les membres du Centre Aérobie June Wilkinson, Mme Rondeau reproche à M. Choquette d'avoir opéré une demi-douzaine de commerces semblables depuis deux ans et ayant tous fermé leurs portes, d'avoir fait perdre de l'argent à des centaines de consommateurs et d'avoir fermé sa place d'affaires en laissant impayés instructeurs, entrepreneurs et publicistes.

Des courses de chevaux de façon régulière à Sherbrooke?

SHERBROOKE (DD) — Les courses de chevaux reprendront-elles un jour de façon régulière à la piste de Sherbrooke?

Pour les promoteurs de cette activité, avec un peu d'effort et l'aide du ministère de l'Agriculture, il serait possible de rétablir ce genre de manifestation, interrompu en 1976.

Hier après-midi, les premières et seules courses de l'année se sont déroulées à la piste de Sherbrooke, dans le cadre de l'Exposition régionale agricole et, à en juger par la participation du public, l'événement continue de susciter de l'intérêt.

Il s'agissait cependant d'une

course sans pari mutuel, où près de 60 chevaux provenant d'un peu partout au Québec ont participé.

Le coordonnateur de la course, M. Jean Marcoux, a rappelé qu'avant 1976, des courses avec pari mutuel avaient lieu régulièrement, en plus de celles reliées à l'Exposition régionale agricole de Sherbrooke à chaque année, "on tenait un programme annuel et ça a toujours fonctionné".

Dimanche, les estrades face à la piste de course étaient presque

remplies à pleine capacité. Une dizaine de courses étaient au programme et près de 60 chevaux de circuit "C" ont participé. Des bourses totalisant 7,200 \$, ont été distribuées aux gagnants.

Pour Jean Marcoux, la participation du public à la course de hier après-midi illustre fort bien qu'un tel événement pourrait fonctionner sur une base régulière.

Mais, lorsqu'il parle en son nom personnel et en celui des promoteurs de l'activité de la course, qui sont environ 250 dans la région, M. Marcoux soutient que les courses de chevaux doivent reprendre à Sherbrooke.

"On va aller partout où il sera nécessaire d'aller", a-t-il déclaré hier.

"On veut utiliser les installations et avoir de l'aide", a-t-il mentionné, rappelant qu'il y a quelques années, les promoteurs des courses avaient dressé une pétition de 25,000 noms en faveur de la reprise de cette activité. Le document avait d'ailleurs été présenté au conseil municipal, a soutenu M. Marcoux.

De la poussière

La compétition d'hier après-midi a cependant fait des mécontents, selon une résidente de la rue St-Michel, qui longe en partie la piste.

Cette dame, qui a refusé que son nom soit publié, a soutenu que peu avant midi, l'équipement utilisé pour niveler la piste, suivi du passage des chevaux, a soulevé de la poussière qui, transportée par le vent, a envahi les propriétés de la rue St-Michel.

"S'ils veulent qu'on soit favorable à leurs courses, qu'ils arrosent la piste", a-t-elle indiqué, faisant valoir que plusieurs résidents des rues St-Michel, Vincent et Parc, ont eu à se plaindre du problème dans le passé.

"Ils devraient préparer leur terrain pour que cela ne se reproduise plus", a-t-elle conclu.

Appelé à commenter cette situation, le coordonnateur des courses, M. Marcoux, a indiqué que le problème de poussière est "dû à un manque d'équipement", soulignant que l'arrosage fournit pas la ville "est arrivé en retard" dimanche, alors qu'il fallait entraîner les chevaux avant la compétition.

"Il suffit d'arroser et ça règle le problème", a-t-il soutenu.



Environ 60 chevaux ont pris part à une dizaine de courses. Photo La Tribune par Stéphane Lemire

Des "Gros lots" pour 140 conjoints

SHERBROOKE — Sur les 3,000 conjoints survivants qui se verront offrir, par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), des "gros lots" pouvant atteindre 100,000 \$, environ 140 résident en Estrie.

Selon André Laurin, le chef du projet "options rentiers", ces 140 personnes sont pour la plupart des veuves dont le mari a été victime d'amiantose et qui proviennent de la zone d'Asbestos, ou encore des femmes dont le mari est mort accidentellement au travail ou des suites d'un accident de travail.

En réalité, lorsqu'il est question de "gros lot", il ne s'agit pas d'argent supplémentaire. Comme l'a expliqué M. Laurin, la nouvelle loi 42 permet, à compter du 19 août, aux veuves et veufs de moins de 65 ans qui reçoivent une rente à vie de la CSST, de réclamer que l'ensem-

ble des montants devant leur être versés le soit d'un seul coup, à la condition que la somme atteigne au moins 50,000 \$.

Au cours des deux années subséquentes, ces conjoints profiteront aussi d'une rente de 795 \$ par mois. Rappelons que ces rentes allouées par la Commission dépendent du salaire que gagnait le conjoint décédé.

Toute cette situation n'est pas sans inquiéter M. Laurin. "Une femme qui a vécu dans la pauvreté pendant longtemps et qui recevra 70,000 \$ en une année, que fera-t-elle? Saura-t-elle quels placements effectuer?" demande-t-il tout en

craignant que deux bénéficiaires sur trois dilapident leur pécule.

Quant aux autres rentiers de la Commission qui pourront, "avec une liberté absolue", insiste M. Laurin, modifier leurs rentes, ils sont au nombre de 853 en Estrie.

Outre le maintien de leur rente au niveau actuel, ce que la Commission appelle le statu quo ou les droits acquis, les rentiers pourront décider de prendre une rente de niveaulement ou réclamer une redistribution.

Le niveaulement consiste à hausser la rente jusqu'à ce que le bénéficiaire ait 65 ans et à la diminuer après cet âge. Par exemple, un rentier de 50 ans pourra recevoir 700 \$ par mois plutôt que 600 \$ et, à 65 ans, voir sa rente baisser à 525 \$.

La redistribution signifie que le rentier veut recevoir la totalité de

ses rentes avant d'atteindre 65 ans. "Si la personne a 40 ou 45 ans, elle peut doubler sa rente de 600 \$, avec cette option", de dire M. Laurin.

De telles éventualités ont de quoi faire tourner bien des têtes. "Nous nous attacherons à dispenser à ces personnes la meilleure information possible, et la plus neutre aussi, car le choix incombe aux seuls rentiers.

Nous avons prévu une entrevue d'une durée d'une heure et demie avec chacun d'eux. Un document exposant toutes les options et les chiffres qui les concernent individuellement, leur sera remis. Nous leur dirons ensuite d'aller consulter et de revenir nous voir si ils désirent changer de régime de rente. Quant à nous, nous refuserons d'orienter le choix," de préciser M. Laurin.

Motards interceptés

GRANBY (PC) — La police a intercepté hier sur l'autoroute des Cantons de l'Est un convoi de 17 motards, dont quelques Hell's Angels, qui se rendaient de Sherbrooke à Napierville pour assister à des courses de motos.

Aucune arrestation n'a toutefois été effectuée, mais une vingtaine de contraventions au code de la route ont été décernées. Deux motards ont été acquittés sur le champ des amendes qu'ils avaient négligé de payer.

Une vingtaine d'agents, de la Su-

reté de Québec et des corps policiers de Granby et de Bromont, avaient dressé en fin de matinée un barrage sur l'autoroute. Les motards interceptés appartenaient aux Hell's de Sherbrooke, aux El Toros de Saint-Georges de Baucé et aux Mercenaires de Lac Mégantic. L'opération a duré moins d'une heure.

Québec Aviation: aucune opposition et de nombreux appuis

SHERBROOKE (DD) — Le comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke est confiant de pouvoir offrir, dès le 3 septembre, la liaison aérienne entre Sherbrooke, Québec et Montréal, deux fois par jour.

La firme Québec Aviation, le transporteur désigné pour ce projet, devrait obtenir, selon les responsables, le permis du Comité des transports aériens qui lui permettra d'entrer en service comme prévu.

"On ne peut rien confirmer pour l'instant, mais on a la certitude que le permis va être accordé pour le 3 septembre", a indiqué samedi le président du comité administratif de l'aéroport, M. Bernard Tanguay.

Le projet, soumis en avril au Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports, vise à offrir un service aérien commercial entre les trois villes, à la suite d'une entente intervenue entre le Comité administratif de l'aéroport, Transports Québec et la compagnie aérienne.



Bernard Tanguay

M. Tanguay a confirmé qu'à la suite de la publication de l'avis de la requête dans les médias, le Comité des transports aériens n'a reçu "aucune opposition" et a eu énormément d'appuis de la part de municipalités et d'organismes de la région.

Le président du comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke a souligné qu'une campagne de publicité va être mise sur pied "au cours des prochaines semaines", afin de faire connaître ce nouveau service.

Des rencontres sont par ailleurs prévues avec des agences de voyages pour leur expliquer le projet et les inciter à diriger leur clientèle vers Sherbrooke.

"On a la ferme conviction que le projet va fonctionner", a dit M. Tanguay.

Du lundi au vendredi

Le service, qui comportera, du lundi au vendredi, deux aller-retours quotidiens Sherbrooke-Québec et Sherbrooke-Montréal, aura, selon le responsable un impact très important sur le développement économique de la région.

En plus, d'attirer des industries, ce service pourrait également, selon M. Tanguay, "inciter des organisations touristiques à inviter les gens de l'extérieur à venir ici".

"On pense que c'est extrêmement important pour le développement économique de notre région".

Les responsables du projet veulent également mettre de l'avant le fait que Montréal peut être, pour les gens de la région, un point de transfert vers d'autres destinations, que ce soit en Amérique, en Europe, ou ailleurs. "La billetterie sera à Sherbrooke et la clientèle pourra aller où elle veut", a souligné M. Tanguay.

Gens d'affaires

Même si au début, la clientèle visée sera surtout celle des gens d'affaires, le service offert par Québec Aviation devrait, avec le temps, être aussi orienté vers la clientèle touristique.

Deux appareils de type Piper Navajo d'une capacité de six passagers chacun assureront le service, et le temps de vol entre Sherbrooke et les deux villes touchées par le projet sera d'environ 35 minutes. Le prix d'un aller simple pour Montréal ou Québec pourrait varier de 68 à 70 \$.

Les responsables souhaitent atteindre l'autofinancement au bout de trois années d'opération. "Tous nos bilans financiers sont basés sur un coefficient de remplissage de 25 pour cent", pour atteindre l'équilibre budgétaire et poursuivre l'expérience une deuxième année, a expliqué M. Tanguay.

"On veut faire la preuve qu'il y a de la place pour un tel service en Estrie", a déclaré M. Tanguay, soulignant qu'aux États-Unis, les services de "commuters" sont très populaires.

3,000 de plus que l'an dernier

Plus de 12,000 visiteurs à l'Expo de Cookshire

par Daniel Forgues

COOKSHIRE — L'une des plus vieilles expositions agricoles du Québec, celle de Cookshire, a attiré plus de 12,000 personnes sur son site en fin de semaine, ce qui vient combler tous les objectifs des organisateurs, a révélé hier soir la secrétaire du conseil d'administration, Mme Nicole Couture.

Le nombre de visiteurs a augmenté de 3,000 par rapport à l'ex-



Mme Nicole Couture

position de l'an dernier, a-t-elle expliqué, puisque Dame Nature a été généreuse dans son beau temps dès le début de la manifestation, jeudi dernier.

L'Exposition de Cookshire est l'une des plus âgées au Québec, 140 ans, en même temps que celle d'Ayer's Cliff et de quelques autres en province.

Si quelques manèges avaient été installés sur le site pour amuser les plus jeunes, près de Cookshire, il n'en demeure pas moins que le principal objectif de l'Exposition de Cookshire demeure celui de la promotion de l'agriculture en général dans la région.

Les administrateurs de l'Exposition font d'ailleurs tous partie de la Société d'agriculture du comté de Compton et de celle du comté de Sherbrooke. La Société d'agricul-

ture du comté de Compton en est également à sa 140e année d'existence.

On avait prévu plusieurs kiosques d'artisanat dans le mail principal sur le site de l'Exposition. Figuraient aussi plusieurs kiosques sur l'horticulture en général et l'agriculture.

"Les gens se retrouvent ici d'année en année et prennent connaissance des derniers développements dans tout ce qui peut toucher l'agriculture, qu'il s'agisse de l'horticulture ou de la machinerie agricole", a dit Mme Couture.

Au chapitre du bétail en exposition, on en comptait pas moins de 400 réparties dans les différentes étables de l'Exposition. Il s'agissait tous de bêtes de race: chevaux de selle, boeufs de boucherie, animaux laitiers et moutons.

Les visiteurs ont eu droit à des tirs de chevaux et, hier après-midi, à des concours d'adresse à la conduite de chars tirés par des chevaux.

Selon la secrétaire de l'Exposition, la majorité des 12,000 visi-

teurs provenait de plusieurs petites municipalités rurales en Estrie.

"C'est un rendez-vous annuel que personne ne veut manquer et c'est

comme ça depuis 140 ans", a-t-elle commenté.



(Photo La Tribune par Daniel Forgues)

Parmi les activités, des concours d'adresse au "volant" d'une voiture tirée par des chevaux.

Touristes entrant au Québec à Rock Island: légère augmentation en juillet

ROCK ISLAND (MD) - Les non-résidents entrant au Québec par le poste de douanes de l'autoroute 55 à Rock Island sont plus nombreux en juillet 1985 par rapport à juillet 1984.

En effet, il est entré 40,780 non-

résidents à ce poste de douanes contre 39,206 pour le mois de juillet 84. Il s'agit d'une augmentation de près de 4% par rapport à juillet 84.

D'autre part une autre nouvelle réjouissante: le nombre de Canadiens revenant à ce port de douanes

a chuté de 3% si l'on compare seulement le mois de juillet 1985 par rapport à juillet 1984.

Il est entré 61,609 personnes originaires du Canada en juillet 1985, à comparer avec 63,611 pour juillet 1984.

En juillet 1985, il y a eu, au total, une légère diminution des voyages, soit 102,389 par rapport à 102,817 pour juillet 1984.

Pendant ces voyageurs ont utilisé 38,674 véhicules pour juillet 85 par rapport à 37,720 pour juillet 84.

Augmentation importante de la criminalité à Windsor

par Claude Corriveau

WINDSOR — La criminalité a connu une augmentation importante au cours des six premiers mois de l'année comparativement à la même période l'an dernier.

C'est ce qui ressort du rapport semestriel du directeur du service de sécurité publique de Windsor, M. Gilles Gauvreau. On note toutefois une diminution du nombre d'infractions au code de la route.

Le nombre d'infractions au code criminel est passé de 87, l'an dernier, à 111, cette année, ce qui représente une augmentation de 7,8 pour cent.

C'est au chapitre des crimes contre la propriété que les dommages

causés ou les valeurs rapportées volées représentent la plus forte hausse. La valeur des objets volés est en hausse de plus de 17,000 \$. Quant aux dommages, ils ont doublé, passant de 6,624 \$ à 14,644 \$. De plus, le nombre des chapitres des introductions par effraction est passé de neuf à 18.

Le nombre des délits de fuite a augmenté de façon alarmante, passant de deux à 12.

Le nombre de billets émis pour

des infractions au code de la route a toutefois diminué de 8,8 pour cent. Les policiers ont émis 117 billets de moins cette année par rapport à 1984.

"Avec les investissements qui sont faits à Windsor depuis quelques mois la population augmente. Il y a un va-et-vient beaucoup plus important qu'en temps normal. S'il y a un taux de criminalité plus élevé, le taux de solution des crimes augmente lui aussi", explique M. Gauvreau.

"Je dois dire que je peux compter sur une excellente équipe. Tous les policiers font un travail remarquable et il faut les féliciter pour

leur professionnalisme, compte tenu du fait qu'ils mettent la même ardeur au travail malgré qu'ils travaillent depuis plus d'un an sans contrat de travail", ajoute-t-il en notant le taux de solution des crimes qui se situe à 40,5 pour alors qu'il était de 35,6 pour cent pour la même période en 1984.

"Nous faisons beaucoup de prévention. Je crois aussi que les gens sont beaucoup plus sensibilisés aux règlements du code de la sécurité routière. Nous nous devons quand même de concevoir un programme de prévention toujours plus adéquat afin d'assurer une meilleure protection aux citoyens", analyse M. Gauvreau.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

De nombreux amateurs de chiens ont présenté leurs animaux aux diverses épreuves du Championnat canadien qui s'est déroulé au centre récréatif Eugène Lalonde.

Des chiens habiles et très obéissants

SHERBROOKE (DD) — Les amateurs de chiens avaient rendez-vous ce week-end au centre récréatif Eugène Lalonde, où se déroulaient les concours du Championnat canadien appoint en obéissance et conformation pour chiens.

Il s'agissait d'une rencontre pan-canadienne regroupant près de 450 chiens de 80 races différentes, qui ont participé à diverses compétitions en conformation et obéissance.

Ces 80 races — il y a au Canada 148 races de chiens reconnues —, a expliqué M. Michel Lockquell, responsable des communications pour le Club Canin de l'Estrie et éleveur de chiens dans la région, sont subdivisées en six groupes: chiens de chasse, lévriers, chiens de travail, terriers, chiens jouets et chiens non-sportifs.

Les critères sont élaborés par le Cercle canin canadien en fonction de caractéristiques anatomiques et de mouvement. Les chiens doivent effectuer une foule de mouvements et d'exercices afin de démontrer leur habileté et leur qualité.

"Chaque jour, on essaie de déterminer le meilleur chien de la journée", a indiqué M. Lockquell.

Samedi, le centre récréatif Eugène Lalonde était rempli de magnifiques chiens et plusieurs profanes étaient sans doute là simplement pour admirer leur beauté et leur charme.

Mais pour les propriétaires de chiens en compétition, la rencontre avait un caractère très sérieux et offrait la possibilité de faire gagner leur chien dans l'un ou l'autre des concours.

De nombreux compétiteurs américains se sont rendus à Sherbrooke pour l'occasion, de même que des gens de plusieurs provinces canadiennes.

Un tel événement offre également au simple propriétaire de chien, qu'il soit de race ou non, la possibilité de recueillir une foule de renseignements utiles en matière de nutrition, d'éducation et de santé, car plusieurs firmes de nourriture pour chiens, de même que des représentants de la Société protectrice des animaux, étaient sur place durant le week-end.

Pour le consommateur qui désire faire l'acquisition d'une bête, un tel championnat permet de connaître plusieurs races de chiens.

Systeme de ventilation **VENMAR**

MAURICE BERGERON
Entrepreneur en plomberie
100, boul. J. Cartier n.
563-5855

- GOUTTIERES D'ALUMINIUM en longueurs et sans joint
- REVETEMENT ALUMINIUM
- CHAUFFAGE AIR CHAUD, CLIMATISATION
- FOURNAISE ELECTRIQUE ET BOIS COMBUSTION LENTE
- CHAUFFAGE BI-ENERGIE
- VENTILATION BVSC CHANGEUR D'AIR

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES
• ARRACHE D'ARBRES
• TRONÇONNEUSE
• TRAITEMENT DE PELOUSES
• ENGRAIS LIQUIDE
565-0303

Le Festival du Bison affichait complet

OMERVILLE (GP) - L'activité vedette du Festival du Bison, soit le souper au bison, a connu un tel succès, samedi soir, que les organisateurs ont été forcés de refuser du monde. "Nous avions 1,100 places, et il en aurait fallu 1,300" a déclaré le président du festival, M. Pierre-Paul Lacroix.

Il songe donc à prévoir une formule qui permettra d'offrir 1,500

repas l'an prochain afin de satisfaire toutes les personnes qui souhaitent goûter à cette chair rare qu'est la viande de bison.

"Si nous nous décidons à augmenter le nombre de places, notre plus grand défi sera d'assurer la même qualité avec 1,500 couverts que lorsque nous n'en servions que mille!" ajoute M. Lacroix.

A l'occasion de la cinquième édition du Festival du Bison, les organisateurs ont tenté une nouvelle formule qui a semblé beaucoup plaire au public. M. Lacroix précise: "Les festivités ont commencé dimanche dernier et ont repris mercredi pour se terminer samedi soir. Nous avons eu plus de 2,000 personnes au tournoi des Chevaliers, lors de l'ouverture du festival, et les

gens ont beaucoup apprécié cette journée qui a donné le ton du Festival du Bison".

Voleurs repentants?

MAGOG (GP) - Un résident de Magog qui avait eu la mauvaise surprise de trouver son logement cambriolé au retour d'une soirée dans la nuit de jeudi à vendredi, a eu la joie de retrouver tout le matériel volé sur sa galerie samedi matin.

Cette personne, qui désire garder l'anonymat, avait déposé une plainte vendredi matin pour la disparition de 12,000\$ d'objets divers après s'être fait dévaliser de tout ce qui pouvait avoir de la valeur pour des cambrioleurs. Mais quelle ne fut pas sa surprise de tout retrouver intact et au grand complet sur sa galerie samedi matin.

Aussitôt alerté, le service de police a retiré la plainte logée au ser-

vice de renseignement électronique qui relie les polices municipales du Québec. Les policiers de Magog se confondent en conjectures quand aux motifs qui auraient pu pousser les voleurs repentants à ramener tout le produit de leur larcin à leur victime. Toutefois, l'enquête sur ce vol peu commun se poursuit, même si elle présente des difficultés pas ordinaires aux enquêteurs!

Par ailleurs, un résident de la rue Bowen a été moins chanceux puisque les outils et divers objets d'une valeur approximative de 1,500\$ qui se trouvaient dans son garage ne lui ont pas encore été rendus après avoir été subtilisés dans la nuit de vendredi à samedi.

Perte de contrôle: motocycliste tué

par Claude Corriveau

WINDSOR - Un accident de la circulation a coûté la vie à un motocycliste samedi vers 15h45 à Windsor. La victime a été identifiée comme étant Michel Hamel, âgé de 32 ans, de la municipalité du Canton de Windsor.

C'est à la suite d'une perte de contrôle, sur la partie de la rue Principale nord, à Windsor, qui est actuellement fermée à la circulation en raison de travaux qui y sont effectués, que l'accident serait survenu. Les circonstances exactes entourant cet accident demeurent nébuleuses puisque aucun témoin oculaire ne se trouvait sur les lieux.

C'est le constable Yves Dubreuil, de la Sûreté municipale de Windsor, qui a effectué les constatations d'usage. Le corps de la victime a été transporté par les ambulanciers de la firme Boisvert et Fils au Centre hospitalier St-Louis de Windsor où l'on n'a pu que constater le décès.

Nouvelle directrice à la garderie Pop-Soleil

RICHMOND (GM) — Depuis quelques semaines, la garderie Pop-Soleil de Richmond compte sur les services d'une nouvelle directrice en la personne de Mme Diane Perreault.

Mme Perreault qui demeure à Racine succède ainsi à Mme Louise Carrier qui a quitté ses fonctions en raison du déménagement de sa famille à St-Hyacinthe. Mariée et mère de deux enfants, elle compte plus de dix années d'expérience dans le domaine de l'administration, avant notamment d'être au Service des Loisirs de Valcourt ainsi qu'à la Régie des Logements.

A la garderie Pop-Soleil, Mme Perreault veillera à l'administra-

tion de l'établissement ainsi qu'à la supervision du travail des neuf monitrices chargées de la garde des enfants qui fréquentent la garderie.

A ce sujet, elle a tenu à informer les parents qui aimeraient profiter des services en vue de la rentrée scolaire, qu'il est temps de réserver en appelant à la garderie au 826-3957. La garderie accepte les enfants de 6 ans et moins et le maximum est de 34 enfants.

SURVEILLEZ l'arrivée des "4 roues" Nouvelle ligne 1986



et les 4 roues motrices Prévues pour très bientôt, chez l'ami Denis

LES ENTREPRISES **DENIS BOISVERT INC.**
2, rue Queen, Lennoxville — Tél.: 565-1376

Inauguration de la rue Daniel Johnson

par Denis Dufresne

DANVILLE — La principale artère de Danville est officiellement devenue, samedi, la rue Daniel Johnson, en l'honneur du défunt chef de l'Union nationale, qui a présidé aux destinées du Québec de 1966 à 1968, et joua un rôle déterminant dans la vie politique canadienne.

M. Daniel Johnson est né en 1915 à Danville, sur la rue St-Aimé. Sa famille a cependant quitté le village alors qu'il était âgé de 7 ans.

La municipalité de Danville, qui célèbre cette année son 125e anniversaire de fondation, a voulu attendre cet événement pour changer le nom de sa principale artère en rue Daniel Johnson, a expliqué samedi le vice-président des fêtes, M. Gérard Élément.

Samedi, toute la population de Danville était d'ailleurs conviée aux célébrations en l'honneur de la famille Johnson. L'actuel ministre de la Justice, M. Pierre Marc Johnson, de même que son frère aîné Daniel, qui est député libéral de Vaudreuil-Soulanges et porte-parole de l'Opposition, étaient à Danville samedi, en compagnie de leur tante

Doris, afin de participer aux cérémonies avec la population du village.

Pour la circonstance, le village de Danville avait revêtu un peu de son air d'antan: calèches, robes d'époque, etc... Une parade de chars allégoriques rappelant un peu l'histoire de l'endroit a également parcouru les rues du village. Les frères Johnson ont d'ailleurs eu l'honneur de participer à cette promenade avec les gens de Danville.

Après avoir visité le village, les frères Johnson ont tour à tour pris la parole devant plusieurs centaines de résidents de Danville, rassemblés au centre du village et signé le livre d'or de la municipalité.

Pierre Marc Johnson a déclaré: "Nous avons le sentiment, chaque fois que nous venons ici, de retrou-

ver cette chaleur, cette cordialité qui s'exprime à l'occasion du 125e anniversaire". Puis, à la blague, il a exprimé le souhait "d'être là pour le 150e anniversaire au moins".

M. Johnson a également salué les résidents de Danville, dont Mme

Olivine Thibault, 92 ans, qui a connu leur grand-mère et leur tante Doris, à l'époque.

Daniel Johnson a de son côté remercié les gens de Danville d'avoir nommé une rue en l'honneur de son père et exprimé la fierté que son frère et lui en tiraient.

Le député de Richmond, Yvon Vallières, qui avait revêtu des habits d'époque, a souligné la fierté de la population de Danville de recevoir Pierre Marc et Daniel Johnson.

Peu après, les deux frères ont

procédé à l'inauguration de la rue Daniel Johnson, sous les applaudissements de la population de Danville.

Les festivités du 125e anniversaire de Danville se poursuivent les 9, 10 et 11 août.



Le député libéral Daniel Johnson participait également aux festivités marquant l'inauguration de la rue qui portera le nom de son père, à Danville.



Le ministre Pierre Marc Johnson s'est mêlé à la foule joyeuse au cours de la parade qui s'est déroulée le long de la rue de Danville baptisée en l'honneur de son père Daniel Johnson.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Bureau d'information touristique de Lac-Mégantic

Le cap des 11,000 visiteurs dépassé

LAC-MEGANTIC (RV) — Le Bureau d'information touristique de la Chambre de Commerce a dépassé le cap de l'accueil des 11,000 visiteurs, un sommet jamais encore atteint.

Le 11,000ème visiteurs a été reçu le 30 juillet, en avant-midi. Il s'agit de M. Jean Denis Brunet, de Châteauguay, qui était accompagné de sept autres personnes du même endroit. La compilation révèle qu'au

cours du mois de juillet, 3753 personnes ont fait un arrêt au Bureau d'Information pour un grand total de 11,239 touristes.

Majoritairement, les gens proviennent de l'Estrie et de la région de Montréal ainsi, jusqu'à présent, 3,498 Estriens sont venus dans la région de Mégantic et 3,019 d'origine montréalaise; d'ailleurs les gens provenant de cette dernière région ont plus que doublé par rap-

port à 1984. Egalement, on constate une hausse de l'achalandage au niveau des visiteurs provenant de Québec, de la Beauce et des Etats-Unis.

L'industrie touristique est en voie d'atteindre un apogée qu'il aurait sans doute été difficile d'imaginer il y a quelques années. Les premiers jours du mois d'août, bien que plus calmes, permettent de recevoir une moyenne de deux cents

personnes, et l'hébergement affiche presque complet partout.

Il va sans dire que les directeurs du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic sont très heureux de cette performance, récompensant ainsi tous les efforts mis pour la promotion touristique de la région depuis deux ans. Impressionnés et fiers des résultats, certains d'entre eux mijotent bien des projets.

venez cueillir vos framboises

MISEZ FRAICHEUR

En vous approvisionnant directement à la ferme, vous vous garantissez des fruits frais. Que vous les cueilliez vous-mêmes ou que vous les achetiez déjà cueillies, vos framboises vous apporteront toute la saveur que vous recherchez.

PROLONGEZ VOTRE PLAISIR

Cueillez-en suffisamment pour déguster nature ou en confitures. Gardez-en au congélateur et égayez vos menus.

HEURES D'ACCUEIL

La cueillette des framboises étant régie par les sautes d'humeur de "Dame Nature", il est toujours préférable d'appeler à la ferme pour connaître les heures et les jours de cueillette.

RECETTES NOUVELLES

Un nouveau dépliant de recettes de framboises a été publié cette année. Procurez-vous le gratuitement chez les framboisières ci-contre.

FERME TROIS-ETOILES
GEORGES LACASSE
3 milles de l'Université
3882, Ch. North Hatley
ROCK FOREST
ADULTES SEULEMENT
562-1701

LA FRAMBOISERIE ENR.
Jean-Paul Dubreuil
665, Ch. Sand Hill
ASCOT CORNER
2e framboisière à gauche
562-0290

FRAMBOISIERE DE L'ESTRIE ENR.
Route 251 - Au coeur du village
JOHNVILLE
propriétaires
Michel Couture et Lucie Labrecque.
837-2126

FERME LA GENEREUSE ENR.
540, Ch. Labonté
Route 108, vers Cookshire
SAND HILL
875-5156

FRAMBOISIERE DE DENIS QUELLET
Chemin Sand Hill
ASCOT CORNER
567-7157

APPORTEZ VOS CONTENANTS

Nous vous suggérons des contenants peu profonds afin de prévenir l'écrasement des fruits. Certaines fermes vous en offrent.

REUSSIR LA CONGELATION

Congeler la journée même de la cueillette en plaçant vos framboises en un rang sur une tôle à biscuits. Conserver dans des sacs à congélation ou en contenants hermétiques. Décongeler partiellement au réfrigérateur et servir encore givrées.

UNE INVITATION DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE FRAISES ET DE FRAMBOISES DE L'ESTRIE.

En collaboration avec:
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT DE L'ESTRIE AGRICULTURE, PECHERIES ET ALIMENTATION QUEBEC.

Conférence de presse, jeudi, à St-Liboire

Les dissidents de la MRC d'Acton se préparent à contre-attaquer

ACTON VALE (RL) - Les dissidents de la MRC d'Acton n'ont pas l'intention de se conformer à la recommandation du Comité d'étude sur les limites territoriales de cette MRC et préparent actuellement leurs armes afin de contre-attaquer.

Une conférence de presse est d'ailleurs prévue pour jeudi prochain 14h00, au Centre Jean XXIII de St-Liboire. Les quatre municipalités dissidentes donneront alors un aperçu des moyens d'action qu'elles entendent prendre au cours des prochaines semaines pour dénoncer le rapport des commissaires Rivest, Lampron et Rouillard.

Plus tôt la semaine dernière, le maire de St-Valérien, M. Pierre

Brodeur, affirmait au représentant de la Tribune qu'il ne pouvait pas accepter, en tant que maire, la recommandation du Comité d'étude. Il a dénoncé notamment le fait que les commissaires n'avaient aucunement tenu compte de leur lien d'appartenance envers St-Hyacinthe.

En déclarant que le retrait des quatre municipalités dissidentes signifierait le démantèlement de la

MRC d'Acton, le Comité leur a confirmé une situation qu'ils connaissent déjà, et tout ce temps pris pour cette étude a finalement été du temps perdu, selon M. Brodeur.

Il a aussi réaffirmé sa volonté de tout mettre en oeuvre pour signifier au ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, son désaccord profond avec les résultats du rapport. On sait que le ministre doit décider dans les prochaines semaines s'il entérinera ou non la recommandation du Comité d'étude.

Chargé d'étudier le problème de la dissidence de cette MRC, ce

comité rendait public sa recommandation, la semaine dernière, de conserver intactes les limites territoriales de cette structure supra-municipale. Ils appuyaient surtout leur décision par le fait que la MRC d'Acton constituait déjà une petite MRC et que le départ de quatre municipalités mettrait en péril sa viabilité.

Ils affirmaient de plus l'importance de garder une telle structure pour la région d'Acton et remettaient en question le bien-fondé du sentiment d'appartenance des dissidents envers St-Hyacinthe.

A St-Jacques-de-Leeds Motocycliste tué dans une collision avec une auto

ST-JACQUES-DE-LEEDS (RL) - La région de Thetford Mines a connu un accident mortel au cours de la fin de semaine.

La victime est un motocycliste, Yves Bolduc, 26 ans, domicilié à Pontbriand. L'accident est survenu vers 16h15, samedi, sur la route 269, à St-

Jacques-de-Leeds. Selon les informations fournies par le quartier général de la Sûreté de Québec, détachement de Québec, la motocyclette de M. Bolduc aurait heurté l'arrière d'un autre véhicule et l'impact ne lui aurait donné aucune chance de survie.

Année internationale de la Jeunesse Deuxième série d'émissions produites par Forum-Jeunesse

DRUMMONDVILLE (RL) - Grâce au programme provincial de l'Année internationale de la Jeunesse, Forum-Jeunesse se verra doter d'une deuxième phase qui lui permettra de produire huit émissions sur les jeunes.

Le principal responsable du projet, M. François Vanasse, a expliqué en fin de semaine que le projet parrainé par la Société d'histoire du Centre du Québec avait reçu quelque 8.000 \$ du gouvernement provincial pour produire cette deuxième série d'émissions qui sera télédiffusée par le canal communautaire 11 de Drummondville.

M. Vanasse a déclaré que les émissions seraient surtout constituées de tables rondes portant sur des thèmes précis: notamment les jeunes et l'éducation, la paix, l'écologie, la culture et la vie spirituelle. La parole sera alors donnée aux jeunes qui pourront s'exprimer sur leur vécu. "Nous allons essayer d'être le plus représentatif de la réalité", a indiqué M. Vanasse.

Les jeunes participants proviendront des différentes organisations pour jeunes à Drummondville. Les recherches se feront aussi à travers les écoles et même en-dehors de la région. "Nous ne voulons pas simplement avoir une dimension locale", de dire M. Vanasse.

Enregistrées cet automne, les émissions devraient être diffusées après les Fêtes. L'hiver dernier, la première phase de Forum-Jeunesse, obtenue par un projet Canada au Travail, avait permis de produire 14 émissions portant principalement sur les jeunes et l'emploi. Quelques-unes des émissions ont déjà été diffusées mais le tout devrait être complété cet automne au canal communautaire de Drummondville.

Framboises: récolte exceptionnelle mais pas assez de cueilleurs

par Roger Lafrance

DRUMMONDVILLE - Les producteurs de framboises de la région font face à un problème peu ordinaire cette année: la récolte est trop bonne, à un point tel qu'on manque de cueilleurs.

Chez toutes les framboisères contactées au cours de la fin de semaine, la récolte de cette année est l'une des meilleures enregistrées par les producteurs.

M. André Salvail, de St-Nazaire d'Acton, explique cette situation d'abondance par la température clémente du printemps mais aussi par le fait que, ces dernières années, les producteurs se sont munis de plants plus résistants aux maladies et au gel. La même situation se retrouve à peu près partout au Québec.

Même si l'année est considérée comme bonne pour la majorité des producteurs, ceux-ci ont connu divers problèmes de main-d'oeuvre et de cueilleurs.

"Il y a un manque de main-d'oeuvre, oui et non, affirme André Salvail. En fait, nous avons sensiblement le même nombre de jeunes que par les années passées. Le problème, c'est qu'on n'a pas la main-d'oeuvre nécessaire pour ramasser toute notre production."

Ainsi, M. Salvail affirme qu'il aurait pu accroître ses ventes de beaucoup s'il avait eu les cueilleurs disponibles car la demande sur les marchés de Montréal ou il se rend chaque jour demeure très bonne. Cependant, les jeunes ou ceux qui sont sans travail ne se sont pas présentés davantage alors qu'il y avait pour eux la possibilité de se faire un petit gagne-pain supplémentaire.

Pourtant, continue M. Salvail, les centres de main-d'oeuvre ont tout fait pour recruter des jeunes. Ceux-ci semblent de plus en plus se désintéresser de cette façon de se ramasser un peu d'argent de poche l'été.

Pour les producteurs faisant du cueillez-vous-mêmes, la situation est semblable, sinon pire, car la clientèle dans les champs a diminué de beaucoup cette année. Chez tous les producteurs contactés, il semble bien que cette formule de vente à la ferme perd de la popularité auprès de la clientèle.

M. Florian Laforge, également de St-Nazaire d'Acton, déclare qu'il aurait pu vendre le double de sa production s'il avait eu la clientèle suffisante. D'après lui, les difficultés des années précédentes, où les récoltes n'avaient pas été à la hauteur, sont sans doute les causes d'un tel désintéressement.

Même chose chez Michelle Rajotte, de Ste-Brigitte-des-Saults, qui affirmait hier être dans le plus fort de la saison. "Il vient si peu de gens que nous allons être obligés bientôt d'engager des cueilleurs si nous voulons éviter trop de pertes," a-t-elle déclaré.

La saison en est à sa dernière semaine chez les producteurs de St-Nazaire d'Acton alors qu'à Ste-Brigitte-des-Saults, on affirme compter sur deux autres semaines de production.



(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Embouteillage sur l'autoroute

La circulation sur l'autoroute 20 a été passablement ralentie à la hauteur de Drummondville dans la journée de samedi. La cause: des travaux sur le pont de la rivière St-François réduisant de

moitié les deux voies de l'autoroute. Samedi midi, les véhicules avançaient pied par pied, à un point tel qu'il était facile pour un piéton de marcher entre les véhicules.

Dossier du quartier Mitchell: étude économétrique presque terminée

THETFORD-MINES (MC) - L'étude économétrique sur les différentes options possibles dans le dossier du quartier Mitchell sera envoyée au ministère des Affaires municipales dans une dizaine de jours, au plus tard.

Le directeur général de la Ville de Thetford-Mines, M. Jean-Luc Julien, a mentionné que la firme d'urbanistes Arbour, de Montréal, mettra la touche finale à l'étude au début de la semaine.

"L'étude est prête à 98%. Il

reste juste quelques petits points à vérifier", a-t-il ajouté. Celle-ci sera donc livrée dans les délais prévus, soit le début du mois d'août.

Le document doit élaborer sur les conséquences et les coûts de

diverses hypothèses: la relocalisation, la rénovation sur place, le déménagement et la rénovation des résidences. La démolition complète du quartier, jumelée à la construction d'un nouveau quartier, ainsi que l'impact social du statu quo, sont des points qui devaient également être analysés.

Après l'envoi de l'étude au

ministère, le directeur général a indiqué qu'il sollicitera une rencontre avec des représentants des Affaires municipales, pour déterminer la meilleure option et conclure une entente de réalisation.

La relocalisation du quartier Mitchell est un dossier qui traîne depuis une quinzaine d'années.

Meilleure affluence que l'année dernière au Parc Frontenac



(Photo La Tribune)

Quelques jeunes, d'un voyage organisé, goûtent au joie de la baignade à la plage St-Daniel.

ST-DANIEL (MC) - Depuis le début de l'été, le Parc Frontenac enregistre une meilleure affluence que l'an dernier.

Appelé à commenter les résultats obtenus jusqu'à maintenant, le surintendant du Parc Frontenac, M. Nelson Renière, a affirmé que "la clientèle a augmenté cette année, malgré la température."

La circulation à la plage St-Daniel est supérieure à l'an dernier, a-t-il soutenu. Il a expliqué que plusieurs parcs connaissent une bonne saison en 1985.

"Les gens semblent très intéressés par des séjours en nature." En outre, l'eau à St-Daniel est de bonne qualité.

A ce stade-ci de la saison, M. Renière n'est pas en mesure de fournir des statistiques fraîches sur la clientèle. Il faudra sans

doute attendre le bilan annuel rédigé à la fin de l'été.

D'autre part, le terrain de camping de 31 places est occupé à pleine capacité ou presque depuis le début de l'été, ce qui n'est guère différent des dernières années.

Toutefois, l'école de voile, si populaire par les années passées, est en perte de vitesse, a mentionné le surintendant.

Heureusement, les cours de planche à voile sont populaires. Il faut bien avouer que la mode est davantage à la planche à voile.

Enfin, le sentier d'interprétation de la tourbière réticulée du parc connaît passablement de succès, au dire de surintendant.



(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Les récoltes de framboises sont très bonnes cette année dans la région de Drummondville. Cependant, les cueilleurs devraient être beaucoup plus nombreux, affirment les producteurs.

Sher-carte
PLUS QU'UNE CARTE

LA CARTE EN ILLUSTRATION DE LA VILLE DE SHERBROOKE!

En vente dans tous les supermarchés GAUDETTE et dépanneurs participants

Merci à PUBLIBUS et à la CMTS

\$2.75

118678